

Appel au concours 2019

- Divers : La participation au concours est réservée aux membres de PHOTOSUISSE ayant payé leur cotisation annuelle. Les participants se déclarent être d'accord pour la publication des photos choisies et primées dans le cadre du livre photo, dont la mise en page et la taille des images est décidée par le designer. Les images distinguées peuvent être utilisées dans un but publicitaire de PHOTOSUISSE pendant une durée maximum de 5 ans. Les droits d'auteur restent inchangés.
- Date limite d'envoi : Lundi 01 juillet 2019, timbre-poste. Les photos peuvent être envoyées ou enregistrées à partir du 1er juin 2019. **Elles doivent avoir été enregistrées dans la "gestion des images" du site Internet PHOTOSUISSE ! Les images non enregistrées conformément seront sujettes à des frais administratifs, facturés à l'auteur / au club !**
L'évaluation aura lieu les 14 et 15 septembre 2019 à Zofingen.
- Droit de participation : Photos individuelles et images digitales : CHF 7.00 par image
Portfolios : CHF 12.00 pour chaque Portfolio
- Conditions : La quantité maximum suivante autorisée par participant :
4 FB Photos individuelles couleur
2 FP Portfolios couleur (5 ou 6 photos par portfolio)
4 FI Images projetées en couleur (sur CD)
4 SWB Photos individuelles noir et blanc
2 SWP Portfolios noir et blanc (5 ou 6 photos par portfolio)
4 SWI Images projetées noir et blanc (sur CD)
- Spécifications des images sur papier: Toutes les photos sur papier doivent être soumises **conformément au règlement transitoire du concours** et ne peuvent être soumises qu'à titre expérimental en 2019 sur papier photographique d'un poids minimum de 250g/m². L'épaisseur maximale de 3 mm reste inchangée, et la taille de la photo réelle est toujours librement sélectionnable. Les photos livrées en dehors des spécifications **ne seront pas examinées** et leurs **droits de participation ne seront pas remboursés**.
- Données digitales de **toutes** les images : Les données digitales des photos sur papier sont à envoyer sur un CD / DVD / Stick USB avec une définition de 300 dpi et - pour la partie la plus large de l'image - avec 3500 pixels ! L'image doit avoir le profil Adobe RGB (1998), un seul calque et le format TIFF. La taille du fichier n'est pas limitée. Toutes ces données sont utilisées pour l'impression du livre photo. Le nom de l'œuvre doit être présenté comme suit : Titre de la photo + Nom de famille et prénom de l'auteur + terminaison du nom du fichier (exemple : Tranquillité Dupont Pierre.tiff). Si les données ne sont pas livrées comme mentionné ci-dessus, elles ne seront pas imprimées sur le livre.
- Spécifications des images projetées : Les images digitales pour la projection (images projetées en couleur, images projetées en noir et blanc) peuvent avoir une largeur et une hauteur de 3500 Pixel. La définition doit être de 300 dpi. La taille du fichier n'est pas limitée. Le fichier doit avoir le format TIFF, être composé d'un seul calque, et avoir le profil Adobe RGB (1998). Les données seront aussi utilisées pour l'impression du livre. Le nom du fichier doit être présenté comme suit : Titre de la photo + Nom de famille et prénom de l'auteur + terminaison du nom du fichier (exemple : Tranquillité Dupont Pierre.tiff)
- Adresse d'envoi : PHOTOSUISSE, Chris Brunner, Panoramaweg 4, 5726 Unterkulm
- Précisions : Pour la livraison des données digitales sur le CD/DVD veuillez **présenter un dossier séparé pour chaque participant (photos noir et blanc, photos en couleur, photos projetées noir et blanc, etc.)**. Ceci nous facilite énormément la tâche. Les clés USB seront retournées aux clubs. Les données peuvent être envoyées aussi avec www.swisstransfer.com/de à digi-wettbewerb@photosuisse.ch.
- Remise des prix : La remise des prix aura lieu à l'occasion du Digitalevent à Baden (AG) le 2 novembre 2019. Veuillez-vous réserver cette date et commander les tickets en ligne !
- Paiement du droit de participation : La référence "Concours 2019" ainsi que le nom de votre club / ou du membre individuel est à mentionner. De cette façon, le paiement peut être alloué correctement, ce qui facilite grandement le travail de notre caissière. Le paiement est à faire **avant le 31 juillet 2019** en faveur du compte : PHOTOSUISSE, 5000 Aarau ; IBAN : CH47 0900 0000 1930 0000 6 / BIC: POFICHBEXXX